

Questions orales

que les deux parties reconnaissent et je pense que toutes deux souhaitent également un dénouement heureux.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN**LA GRÈVE PERLÉE DES CONTRÔLEURS DE LA CIRCULATION AÉRIENNE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES**

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et découle des retards plus fréquents et prolongés dans la circulation aérienne, surtout dans la région de Toronto, par suite de la grève perlée des contrôleurs de la circulation aérienne, ce qui cause des ennuis aux voyageurs et augmente les frais d'exploitation des lignes aériennes. Le ministre peut-il dire à la Chambre si lui ou ses fonctionnaires ont pu faire une enquête approfondie sur la question et a-t-il pu déterminer si la grève du zèle était un moyen légitime de garantir que toutes les règles de sécurité sont respectées et, sinon, le ministre a-t-il pu déterminer ce qui est à la source du problème et peut-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises ou songe à prendre pour résoudre cet important problème avant la période de pointe de Noël?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons communiqué avec les contrôleurs de la circulation aérienne à Toronto et ils nous ont fait parvenir une analyse très détaillée de ce qu'ils pensent de la situation en ce qui concerne le contrôle de la circulation aérienne à cet endroit. Nous avons aussi parlé de la question aux dirigeants de l'association des contrôleurs. Mes fonctionnaires m'ont garanti que les techniques utilisées à Toronto ne pouvaient pas causer de problèmes qui mettraient le public en danger. Pour ma part, je ne dirais pas qu'il s'agit vraiment d'une grève du zèle ou d'une grève perlée parce que de fait, les contrôleurs omettent simplement d'employer certaines des méthodes extraordinaires mais tout de même sûres qu'ils utilisaient avant pour faciliter la circulation aérienne. Cela découle en partie d'une divergence de vues avec d'autres contrôleurs, surtout en ce qui concerne la classification et la rémunération que devraient avoir les contrôleurs de Toronto parce que l'aéroport où ils travaillent est plus achalandé que certains autres. C'est là l'essentiel du problème et nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour tenter de façons diverses d'obtenir des consultations et d'aller au fond des choses. Il ne m'est pas possible d'être tout à fait optimiste quant à nos chances de trouver une solution facile mais je pense que nous faisons de notre mieux.

● (1442)

L'UTILISATION PRÉSUMÉE DE MATÉRIEL VÉTUSTE CONSTITUANT UN DANGER DANS LES AÉROPORTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il paraîtrait, d'après certains rapports que l'on utilise du matériel vétuste, voire même douteux au niveau de la sécurité dans cet aéroport. Je me demande si le ministre pourrait donner l'assurance à la Cham-

[M. Andras.]

bre et aux Canadiens que tel n'est pas le cas et, qui plus est, que les mesures de sécurité ne sont en aucune façon diminuées.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je puis donner l'assurance à la Chambre que les mesures en vigueur assurent pleinement la sécurité sans égard au fait qu'une partie du matériel pourrait effectivement être de meilleure qualité et qu'il le sera d'ailleurs lorsque sera mis en œuvre le programme d'introduction des avions à réaction, quel entraînera un remplacement important de matériel dans tous nos services de contrôle aérien. En attendant, compte tenu du type de matériel dont nous disposons, je puis dire que les mesures appliquées sont appropriées et que ce matériel permet d'assurer comme d'habitude une très grande sécurité dans l'espace aérien du Canada.

* * *

LE TOURISME**L'IDENTIFICATION DE SECTEURS-PROBLÈMES À LA CONFÉRENCE DE L'INDUSTRIE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES**

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? En octobre dernier, le Bureau du tourisme du gouvernement canadien et les agences de voyages ont tenu une conférence d'une journée et identifié 13 secteurs-problèmes relatifs au déclin du tourisme au Canada. Quelles mesures particulières le ministre et ses collaborateurs ont-ils adoptées eu égard à ces 13 secteurs-problèmes?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, notre ministère est parfaitement au courant des problèmes que connaît le tourisme et nous avons annoncé quelques mesures qui l'aideront certainement beaucoup à mon avis. Nous annoncerons certaines de ces mesures dès la semaine prochaine et d'autres après le premier de l'an.

M. McKenzie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a récemment déclaré à Toronto que tous les niveaux de gouvernement réunis perdent actuellement 2.5 millions de dollars par an en recettes fiscales à cause de la baisse de plus en plus marquée du tourisme au Canada. Je voudrais demander au ministre de nous dire les mesures qu'il a prises concernant la résolution adoptée à Edmonton au début de la présente année par les services de voyage, laquelle demandait au gouvernement fédéral d'élaborer une politique touristique nationale. Quelles démarches le ministre a-t-il entreprises en vue d'établir une politique touristique nationale au Canada?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, nous procédons actuellement dans mon ministère à l'établissement d'un conseil consultatif pour le tourisme qui sera chargé de représenter tous les secteurs de cette activité dans toutes les régions du Canada. Comme je l'ai déjà dit, nous allons annoncer d'ici le début de l'année prochaine certaines politiques qui auront pour effet d'aider le tourisme au Canada au cours de l'année prochaine.